

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

### Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III L'hôpital civique. — IV M. Quinlivan, p. s. s. — V Les "Suisses" du Canada. — VI M. Pierre Bédard. VII Aux prières.

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 30 mars

Fête de Pâques et fin du temps pascal ; premier vendred' du mois.

### ORDO DES FIDELES

Jéudi. 27 mars

Office du JEUDI SAINT, *double de 1ère cl.* ; messe propre, (avec consécration des saintes huiles *dans les cathédrales*), reposoir et dépouillement des autels (suivi en quelques églises de la récitation des vêpres et du lavement des pieds).

N.-B. Depuis la messe du jeudi saint jusqu'à celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent recevoir la communion à l'église.

Vendredi, le 28 mars

Chant de la Passion (selon S. Jean) ; oraisons diverses ; dépouillement et adoration de la croix ; procession et messe des *présanctifiés*.

Samedi, le 29 mars

Bénédictio du feu nouveau, des grains d'encens et du cierge pascal ; prophéties (et bénédiction de l'eau *dans les églises où l'on baptise*) ; litanies des saints spéciales (chaque invocation répétée) et MESSE *double de 1ère cl.* ; une seule oraison, préface de Pâques.

N.-B. *Les fidèles peuvent recevoir la communion à la messe (là où c'est l'usage) ou après la messe, mais non avant.*

Dimanche, le 30 mars

FETE DE PAQUES, *double de 1ère cl. avec octave privil.* ; d'ici à la Pentecôte on remplace l'Asperges par *Vidi aquam* ; préface de Pâques. — Après vêpres, ant. *Regina cæli*, jusqu'au dim. de la Ste-Trinité. J. S.

## L'HOPITAL CIVIQUE

**F**UNDI, le 10 du courant, le conseil municipal avait adopté le rapport de sa commission de l'hygiène et des statistiques, recommandant la construction d'un hôpital neutre, pour l'isolement et le traitement des personnes atteintes de maladies contagieuses.

Nous avons dit la semaine dernière avec quelle précipitation ce vote fut enlevé ; dans quelles circonstances stupéfiantes et avec quelle irréflexion cette mesure fut prise. Nous avons aussi protesté, au nom de toute la population catholique qu'on venait de blesser si profondément dans ses intérêts les plus sacrés, ses intérêts religieux. Les grands journaux catholiques ont également élevé la voix. Ils ont dit aux échevins : les familles ne veulent pas d'un hôpital neutre, où patients, garde-malades et médecins seront mêlés et confondus sans distinction de croyance ; elles réclament le droit d'être soignées dans un hôpital qui ne sera ni une injure à leur foi, ni un défi permanent et officiel porté à leurs sentiments religieux.

L'hôpital neutre renfermerait, en effet, cette injure et ce défi. Car un hôpital neutre, c'est nécessairement un hôpital sans religion, pour nous au moins catholiques.

Les citoyens de Montréal ont vite compris cela. Ils ont ressenti l'injure et relevé le défi. Ils ont revendiqué leurs droits dans une requête de six lignes, mais pleine d'énergie et d'éloquence.

Hâtons-nous de le dire. La requête qui se couvre de signatures n'était pas encore déposée devant le conseil municipal, que les échevins, courant au-devant des volontés de la population catholique et pressés de réparer l'erreur commise, se mettaient à l'œuvre. Dès mardi

dernier ils demandaient, eux-mêmes la reconsidération du vote donné quelques jours auparavant, et proposaient des mesures remédiatrices, dont voici le texte tel que nous le lisons dans les journaux.

« M. l'échevin Laporte a donné avis de motion que, dans un mois, il proposera qu'une résolution adoptée par le Conseil, le 10 mars 1902, approuvant un certain rapport de la Commission de l'hygiène et des statistiques, qui recommandait la construction d'un hôpital d'isolement, soit abrogée et annulée et qu'alors le susdit rapport soit sujet aux changements suivants :

« Que les mots : « Que cet hôpital soit maintenu par la Cité sans distinction de race ou de religion parmi les patients ou le personnel, » soient retranchés et remplacés par les suivants :

« Que cet hôpital soit sous le contrôle de la Cité ; mais qu'il soit entendu qu'il sera construit et divisé de manière à ce que les gardemalades et les patients soient séparés suivant leur croyance religieuse.

« Et qu'ainsi amendé le dit rapport soit adopté. »

M. l'échevin L.-A. Lapointe a, de son côté, donné cet autre avis de motion.

« Qu'une commission spéciale, composée des échevins Laporte, Ames, Giroux, Martineau, Carter, Robillard et du proposeur, soit nommée pour s'aboucher avec les autorités de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Royal Victoria, afin de connaître à quelles conditions ces institutions consentiraient à établir et à maintenir des hôpitaux (pavillons séparés) pour recevoir et traiter les personnes atteintes de maladies contagieuses autres que la variole ; les autorités de l'Hôtel-Dieu devant recevoir les malades de croyance catholique romaine et les autorités de l'hôpital Royal Victoria les malades protestants ; la ville devant avoir le droit de mettre ces deux hôpitaux sous la surveillance de deux médecins, dont l'un catholique et l'autre protestant ; d'approuver les plans, les règles pour la gouverne et l'administration de ces hôpitaux ; et devant s'engager de plus à payer pour leur construction les sommes suivantes : \$20,000 pour l'hôpital catholique, et \$10,000 pour l'hôpital protestant. »

La réparation est commencée ; il faudra la poursuivre jusqu'au bout. C'est ce qu'on veut faire, nous n'en doutons.

Dans tous les cas, le sentiment de la population catholique est connu. Il est tout entier dans la requête dont nous avons parlé, et que nous reproduisons ici. Le devoir du conseil municipal s'y trouve clairement tracé.

« Nous soussignés, citoyens catholiques de la ville de Montréal, « déclarons que nous avons été profondément blessés dans nos sentiments religieux par la décision prise au conseil municipal le 10 de « ce mois, relativement à l'hôpital civique, et demandons instamment « que cette décision soit reconsidérée et modifiée conformément aux « vues exprimées par Mgr l'archevêque, chef autorisé de la population catholique de Montréal. »

### M. QUINLIVAN, P. S. S.



Quinlivan, prêtre de Saint-Sulpice et curé de la paroisse irlandaise de Saint-Patrice, est mort presque subitement à Paris, où il venait de subir une grave opération chirurgicale.

Ses compatriotes mettaient justement la main aux derniers préparatifs de leur fête patronale, lorsque cette triste nouvelle leur est arrivée. La célébration religieuse devait avoir lieu ; mais en signe de deuil, toutes les réjouissances profanes et la traditionnelle procession de Saint-Patrice elle-même ont été contremandées.

C'est une douloureuse épreuve qui a frappé nos frères d'origine irlandaise. M. Quinlivan les desservait avec un dévouement sans bornes, un zèle infatigable et une intelligence peu commune de leurs besoins spéciaux.

Né à Stratford, dans la province d'Ontario, le 17 septembre 1846, et ordonné prêtre à Montréal en 1878, dès

l'année suivante il fut attaché à l'église Saint-Patrice en qualité de vicaire. Après la mort de M. Dowd, premier curé titulaire des Irlandais catholiques de Montréal, il était chargé, en 1892, de veiller sur les destinées de la paroisse dont les annales se confondent avec l'histoire des fidèles de langue anglaise dans notre ville.

On peut dire qu'il a compris toute l'importance de la mission délicate que lui confiaient ses supérieurs, et qu'il s'en est acquitté de façon à mériter les plus grands éloges.

Un de ses premiers soins fut d'entreprendre, dès l'automne de 1893, la restauration complète et un heureux embellissement de l'église Saint-Patrice.

Décoration générale, installation d'un magnifique chemin de croix en peintures à l'huile, tableautins illustrant les litanies des saints, statues, figurines en cire et superbes verrières, le parachèvement de tous ces travaux coïncida avec le cinquantenaire de l'inauguration de l'église, ouverte au culte le 17 mars 1847. On fit à cette occasion des fêtes grandioses, où la reconnaissance des paroissiens envers le pasteur ne manqua pas de se manifester de la manière la plus visible.

Mais l'œuvre principale de M. Quinlivan, celle qui lui tenait peut-être le plus au cœur, c'est la fondation du *Catholic High School*. Les catholiques de langue anglaise souhaitaient depuis longtemps un institution de ce genre. M. Quinlivan, très versé dans toutes les questions d'éducation, se mit à l'œuvre résolument. Il ne se laissa vaincre par aucun obstacle, et l'école fut ouverte en septembre 1899.

Quelques années auparavant, grâce à son intervention personnelle, M. Quinlivan avait obtenu de la commission scolaire, dont il faisait partie, un généreux octroi pour l'école des filles de la paroisse Saint-Patrice.

L'activité de ce prêtre rempli de science et de zèle ne

s'arrêtait pas aux œuvres d'éducation et du ministère paroissial, elle s'étendait plus loin et embrassa tous les genres d'apostolat. Il suffira de mentionner, dans cet ordre d'idées, l'inauguration à Saint-Patrice de ces missions si fructueuses prêchées aux protestants par les RR. PP. Paulistes de New York.

Mgr l'archevêque s'est plu lui-même à relever tous ces traits de zèle et de piété, dans une lettre de sympathie adressée aux prêtres et aux fidèles de Saint-Patrice. Nous terminons en reproduisant ce document dans son texte original.

Dearly Beloved Brethren,

The tidings of the rather unexpected death of your devoted Pastor, the late Father John Quinlivan, have cast a gloom of sadness over dear old St. Patrick's and filled your hearts with grief and sorrow in which I share sincerely. I condole with you all both priests and people and hasten to offer you the expression of my heartfelt sympathy in the loss which you have just sustained. About a month ago, Father Quinlivan called at the Palace to bid me au revoir as he intended leaving in a few days for France in quest of rest and health. He was very ill at the time, but little did I then think that he was bidding me farewell at least as far as this world is concerned, and that after the lapse of a few short weeks the cable would transmit such deadful news. The Angel of Death awaited him at the Mother-House of the Reverend Sulpitian Fathers at Paris. The best medical and science available, the prayers of his friends at home and abroad were ineffectual to stay the Angel's hand, and Almighty God was pleased to summon the good priest to his reward. He is now resting calmly after a long life spent in the Master's vineyard. May his soul rest in peace.

Pious, prudent, unostentatious was the late Father Quinlivan. During his classical studies and later on as a candidate for the holy priesthood at the Grand Seminary, of Montreal, Father Quinlivan displayed sterling qualities of mind and heart which bore such abundant fruit throughout his sacerdotal career. His success as a member of the Board of Catholic School Commissioners, his efforts to embellish

St. Patrick's Church and rank it amongst the handsomest places of worship in the City, the herculean task he undertook to erect a Catholic High School, his love for the orphan and the outcast, and last but not least his saintly life denote the lofty motives that ever prompted him, in spite of untold infirmities, to promote the noble causes of Religion, Education and Charity. Father Quinlivan will no longer preside over the destinies of the people whom he loved, but his spirit will live and animate his successor. He is now with his God enjoying a well-earned reward. I am confident that your prayers will ascend like sweet incense to the throne of the Most High for the eternal repose of his soul. I took part in the solemn obsequies that were held yesterday in memory of the distinguished Priest, and I left with the firm conviction that the late Father Quinlivan's name was enshrined in your hearts and that the interests of his noble soul were safe in your hands. I shall not fail to unite with you, dear Brethren, in soliciting this favor and pray that his successor may be like him a Priest after God's own heart.

**R. I. P.**

## LES "SUISSES" DU CANADA <sup>(1)</sup>

(Revu par l'auteur pour la *Semaine religieuse*.)

**L'**ORIGINE de ce nom, donné aux protestants de langue française dans la province de Québec, remonte à une époque beaucoup plus reculée que ne le supposent certains chroniqueurs qui la rattachent à l'arrivée du révd M. Tanner et autres pasteurs suisses à Montréal, vers 1840. Elle date de la cession même du pays à la Grande-Bretagne. Les Suisses protestants et les huguenots jouissaient alors d'une influence considérable à la cour de St. James, à laquelle ils étaient entièrement dévoués. Salzas, suisse de naissance, était le député gouverneur

(1) Publié la première fois dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, mars 1902.

du prince de Galles. Le général Budé, natif du Pays de Vaud, dont le nom figure à plusieurs pages du journal du gouverneur Haldimand, occupait une position confidentielle auprès du roi lui-même. Haldimand était également suisse, plus familier avec la langue française qu'il écorchait cependant d'une façon atroce. Il vint au Canada comme militaire en 1755 avec le colonel Bouquet, un autre Suisse, qui a joué un rôle important jusqu'à l'année 1765.

Après la conquête, durant le règne militaire et pendant plus de vingt ans, les Suisses et les huguenots remplissaient les premières fonctions de la colonie, entr'autres : Haldimand, gouverneur des Trois-Rivières, puis du Canada ; Conrad Guky, son secrétaire, puis seigneur de Yamachiche, avocat pour le Roy, juge, frère de l'ancêtre des Guky de Beauport, ses héritiers ; Joseph Bruyères, secrétaire du gouverneur Burton ; Le Maistre, aide de camp de ce dernier ; Hector Gramahé, secrétaire de Murray, puis président du Conseil et enfin lieutenant-gouverneur ; François Mounier, membre du Conseil ; François Masères, procureur-général ; Pierre du Calvet, riche négociant, seigneur de Yamaska et magistrat ; le capitaine Jean-François-Louis Genevay, député paie-maître général pour le district de Montréal, un ami d'Haldimand ; le général Sir Austin Prévost, membre du Conseil ; et enfin le fameux Pierre-Antoine Roubaud.

M. Borthwick, chapelain anglican de la prison de Montréal, constate, *History of Montreal*, p. 15, qu'en 1764 la commission de la Paix pour le district de Montréal ne contenait que deux noms français. C'étaient des noms de Suisses. « Hence arose », ajoute-t-il, « the saying of a French Protestant being a Swiss ». Isolé, ce fait serait peut-être insignifiant, mais ajouté aux exemples qui précèdent, il tend à établir que les Suisses et les huguenots s'étaient emparés de toutes les branches de l'administration publique.

Il y aurait tout un volume à écrire sur le rôle que ces Suisses jouèrent au Canada, durant plus d'un quart de siècle après la conquête. En général, ils étaient hostiles aux Canadiens, tandis qu'il

ne manquait pas d'Anglais, comme Murray et Carleton, qui leur étaient sympathiques. L'histoire de cette période est encore à faire.

\* \* \*

Il faut convenir que tous ces fonctionnaires protestants et français étaient une nécessité de la situation. Pendant des années, la population resta exclusivement française et catholique, à part les militaires, les fonctionnaires et les négociants, résidant dans les villes, et les soldats licenciés, établis principalement à la campagne, où ils finirent par se confondre avec l'élément dominant. Il fallait des gouvernants français ; et comme les Suisses et les huguenots pouvaient seuls prêter le serment d'allégeance essentiellement anti-catholique, communément appelé le serment d'abjuration ou du test, ils furent nécessairement choisis.

Mais on dût songer à l'avenir. Les autorités désiraient trouver des serviteurs publics parmi la population même du pays. On crut devoir favoriser ce résultat en faisant de la propagande religieuse, et encore cette fois des Français protestants, dont deux Suisses de naissance, furent appelés ; MM. de Montmollin à Québec, Veysières aux Trois-Rivières et Delisle (non pas De Lisle) à Montréal, tous trois ministres de l'Eglise d'Angleterre, et recevant un traitement de \$1,000 chacun. Leur mission fut loin d'être glorieuse, si l'on en juge par un mémoire officiel du temps (1784), reproduit au rapport de M. Brymner pour 1889, p. 48.

Après plus de vingt années d'apostolat, non seulement il n'y avait pas encore d'Eglise anglicane dans la colonie, mais la prédication protestante française avait été pratiquement abandonnée. Le catéchisme n'était pas enseigné. A Montréal, la communion était administrée trois ou quatre fois l'an ; à Québec, moins souvent ; et aux Trois-Rivières, jamais. A Montréal, quatre sermons en français seulement furent prêchés en quatre ans, de 1780 à 1784 ; et comme les pasteurs ne pouvaient prêcher en anglais, on résolut de se dispenser de leurs services. A Montréal, les protestants se rallièrent autour de la chaire

d'un ancien aumônier presbytérien du 84<sup>e</sup> régiment, le révd M. Bathune, dont la nombreuse famille, sinon lui-même, finit par entrer dans le giron de l'Eglise anglicane, où ses descendants se distinguèrent, l'un d'eux ayant été évêque. M. Delisle eut si peu de succès qu'après vingt-un ans de ministère, il n'avait pas encore fait une seule conversion parmi les Canadiens. Ses registres de l'état civil de 1766 à 1787, publiés au rapport des archives pour 1885, p. xxx et suiv., établissent qu'il maria plusieurs Canadiens, probablement alors comme depuis, pour éluder les lois du pays. Mais celui des baptêmes et sépultures, tout en contenant quelques noms suisses et huguenots, Prévost, Du Calvet, Martheille, Dessaulles, etc., ne fait pas mention d'un seul nom canadien.

En l'année 1793, arrivait à Québec l'évêque Mountain, aussi huguenot d'origine. Son ancêtre français, de Montaigne, s'était réfugié en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Le nouvel évêque était anglais de naissance, de nom et d'éducation. Il est regardé à juste titre comme le fondateur de l'Eglise anglicane au Canada.

\* \* \*

Ainsi finit vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle le règne des Suisses au Canada, tant dans l'Etat que dans l'Eglise, sans qu'aucun d'eux n'ait laissé de postérité, si ce n'est Gogy, Dessaulles, Delisle et de Montmollin. L'une des filles de ce dernier épousa M. Marler, père de M. Marler, longtemps comptable à la procure du Séminaire de Montréal. Une des filles du dernier Gogy de Beauport, épousa M. Æmilius Irving, C. R., un des membres distingués du barreau de Toronto. Les descendants de M. Delisle forment depuis longtemps une famille très en vue parmi les Canadiens-français catholiques de Montréal. M. Dessaulles, suisse de naissance, qui en 1767 faisait baptiser et inhumer une fille par M. Delisle, est la souche d'une importante famille canadienne-française et catholique de Saint-Hyacinthe.

Cette fin inattendue du règne des Suisses avait été précipitée par un concours de circonstances providentielles, dont nos ancêtres, dirigés par leur clergé et leurs seigneurs, surent admirablement profiter.

La loyauté des Canadiens fut, en effet, mise à l'épreuve dès le commencement du régime britannique. A peine le traité de cession était-il signé, qu'un appel aux armes fut fait pour réprimer la conspiration de Pontiac, qui, à la tête des nations sauvages de l'Ouest, était déterminé de chasser les Anglais des territoires des grands lacs. Les Canadiens, fatigués du régime français, forts des droits qui leur étaient garantis par les traités et le droit des gens, et ne désespérant pas de l'avenir à l'égard de leurs autres droits, répondirent favorablement à cet appel. M. Sulte affirme que, de 1764 à 1766, six cents Canadiens s'enrôlèrent volontairement pour aller combattre cet ancien et fidèle ami des Français aux côtés des troupes anglaises (*Canadiens Français*, VII, 112). Kingsford dit qu'en 1764 Québec, Trois-Rivières et Montréal envoyèrent 300 volontaires canadiens (Y. 76).

Quelques années après, l'horizon politique devenait sombre et menaçant dans les colonies anglaises elles-mêmes. Il était évident qu'elles se préparaient à jeter le masque de la loyauté. L'Angleterre vit tout de suite qu'il était urgent de se rapprocher des Canadiens. En 1774, par l'Acte de Québec, elle leur accorda à peu près tout ce qu'ils désiraient. Les lois françaises et les droits du clergé, même la dîme, leur étaient rendus. Un nouveau serment d'allégeance exigeait de la part des catholiques seulement (les autres sujets restant soumis à l'ancien serment) fidélité au roi pure et simple, sans toucher à la religion. Aussi, lorsque l'étendard de la révolte fut levé par les fils d'Albion de la Nouvelle-Angleterre soutenus par la France, les Canadiens-français n'hésitèrent pas à défendre le drapeau britannique sur les champs de bataille. Ce sont eux qui ont gardé le Canada à la Grande-Bretagne. En récompense de leur loyauté, le parlement impérial accordait la constitution de 1791, qui sépara le Haut du Bas-Canada et dans une grande mesure compléta l'œuvre de l'autonomie des Canadiens, malheureusement sans accorder encore le gouvernement responsable. Au Conseil exécutif, les Canadiens comptaient quatre des leurs sur huit; au Conseil législatif, sept sur quinze, inégalité qui causa tous les trou-

bles et les conflits qui amenèrent l'insurrection de 1837-38, et finalement la concession des libertés politiques dont nous jouissons. A l'Assemblée législative, il y avait trente-cinq Canadiens sur cinquante membres. Ils réussirent, malgré l'opposition du parti anglais, à élire l'orateur, Jean-Antoine Panet, et à faire adopter la langue française comme langue officielle. Ils avaient triomphé presque sur toute la ligne. L'autorité des Suisses se trouvait frappée à mort et leur puissance devenait une chose du passé. A cette époque, l'Angleterre redoutait déjà si peu l'influence française et catholique qu'elle encourageait l'immigration au Canada d'un bon nombre de prêtres et de royalistes chassés de la France par la Révolution.

\* \* \*

Les Suisses ont d'ailleurs laissé de bien tristes souvenirs que la population pouvait difficilement oublier. Un incident de la guerre de 1812 nous permettra d'en juger.

A l'automne de 1813, les Suisses étaient de nouveau tout puissants, dans la milice bas-canadienne. Le commandant en chef des forces était le gouverneur-général, Sir Georges Prévost. A ses côtés, étaient le général de Meuron et le général Louis de Watteville, tous deux également suisses, arrivés durant l'été à la tête de quelques régiments composés en grande partie de Suisses, allemands et français, catholiques et protestants, dont un bon nombre, entr'autres D'Olet D'Orsonnens et de Montenach, restèrent au pays, après avoir été licenciés. D'après M. Sulte, qui vient de publier une étude documentée sur la *Bataille de Châteauguay*, Prévost et de Watteville, le premier par ambition et le second par jalousie, avaient résolu de faire échouer l'expédition du colonel de Salaberry, dans le seul dessein de l'amoindrir à leur profit. Lorsque la bataille fut livrée le 26 octobre 1813, ce dernier n'avait en tout et partout sous ses ordres que 500 à 600 miliciens pour repousser 7000 Américains, et encore 200 de ceux-là furent placés à l'arrière-garde sous le colonel MacDonnell et ne prirent aucune part au feu. Le plan de la résistance fut arrêté et exécuté par de Salaberry seul et

ses volontaires, presque tous canadiens-français. Prévost et de Watteville reposaient confortablement à cinq milles plus bas, à la tête de 1000 hommes ; et ils n'apparurent sur les lieux du combat qu'après la retraite précipitée du général américain Hampton. Ils avaient néanmoins eu avis de l'attaque dès le commencement. Encore une fois, le Canada avait été sauvé par les Canadiens-français. Le duc de Kent écrivait de Londres au père de de Salaberry, en mars 1814 : « There is not anyone here who does not regard him (le fils) as the hero who saved Lower Canada ». (Kingsford, VIII, 372). L'importance de la victoire ne fut pas comprise immédiatement ; mais aussitôt qu'elle le fut, les deux frères Suisses en réclamèrent tout le crédit et l'honneur et reléguèrent au deuxième rang l'immortel de Salaberry. La dépêche officielle de Sir Georges, dit Kingsford, n'est qu'un tissu de mensonges, « a tissue of misrepresentations ». (VIII, 370). Aussi, les hommes de de Salaberry, qui avaient été négligés et abandonnés, ne se lassaient pas de blâmer « les maudits Suisses ». M. Sulte m'assure avoir obtenu ce détail des sergents de de Salaberry. C'est le point qui nous intéresse le plus pour le moment.

\* \* \*

Lorsque, vingt-cinq ou trente ans plus tard, les prédicants suisses reparaissent sur la scène pour fonder une mission française à Montréal, puis à la Grande-Ligne, à Berthier et à la Pointe-aux-Trembles, il ne manquait pas de gens au pays qui se rappelaient ou au moins avaient entendu parler du règne des Suisses. Le nom traditionnel s'imposait tout naturellement aux nouveaux venus, appelés à reprendre la mission de MM. Delisle, de Montmollin et Veyssières.

Les Canadiens-français des campagnes et des villes n'ont pas cessé depuis de le donner à tous les protestants de langue française, à leurs églises et à toutes les institutions qu'ils ont établies. Ainsi, ils disent l'école suisse, le collège suisse, l'église suisse et le plus souvent la *mitaine*, dérivation de l'anglais *meeting*, qui signifie lieu du culte des dissidents protestants. Jamais ils n'ont songé à adresser ce nom aux protestants des autres langues. D. GIROUARD.

## M. PIERRE BEDARD

OUS publions avec plaisir les notes suivantes qui nous sont adressées par un vieil ami de M. Bédard. L'auteur les a recueillies sur notre demande. Il regrette qu'elles ne soient pas plus complètes, au sujet surtout des années curiales du défunt ; et il s'excuse de n'avoir pu les rédiger plus tôt.

Nos lecteurs trouveront ces notes excellentes. Ils y verront une peinture fidèle du vénéré curé de Saint-Constant. Et ils s'associeront à nous pour louer la charité proverbiale du prêtre âgé et malade, qui a bien voulu prélever à leur profit des heures précieuses sur ses jours de prière et de retraite.

Pierre Bédard, né à Saint-Remi, le 24 mai 1834, était fils de François Bédard et de Marie Provençal de cette même paroisse.

Il commença ses études à l'âge de douze ans au collège de Montréal, et vint les terminer dans celui de l'Assomption où il en fit les cinq dernières années. Ses bons talents lui obtinrent toujours d'heureux succès.

Il avait une nature ardente, une humeur joviale, un cœur aimant et généreux ; c'était un ami d'une société agréable.

Habile et puissant organisateur, on le voyait à la tête de toutes les démonstrations. Sa voix harmonieuse et extraordinairement puissante rehaussait les chœurs de chant et leur donnait un grand éclat. Lorsqu'il chantait à l'église, et cela arrivait tous les dimanches, les gens disaient qu'il soulevait la voûte du temple par la puissance de son souffle. Il valait à lui seul tous les tuyaux d'un orgue.

Après son cours d'étude terminé, il embrassa l'état

ecclésiastique pour lequel il possédait de précieuses aptitudes. Il fit sa théologie au grand séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre dans l'église de sa paroisse natale le 19 décembre 1857.

Il devint successivement vicaire à Saint-Timothée, à Saint-Jean, à Saint-Cyprien et à Varennes. Partout il montra de belles qualités dans l'exercice du saint ministère : zèle, ponctualité, énergie, amour du culte divin.

Ce fut surtout à Varennes qu'il déploya toute sa force pendant une assez longue absence de Mgr Desautels, curé de cette paroisse. On le vit un jour se rendre à une séance du conseil municipal, pour s'opposer à l'octroi d'une licence d'auberge qui lui paraissait inopportune. Après la lecture de la requête, voyant les conseillers près de consentir, il demanda la permission de parler, et il le fit avec tant de raison et d'instance qu'il gagna le renvoi unanime de cette requête. Une autre fois, c'était le Vendredi-Saint, un homme ayant eu le malheur de s'enivrer et de paraître publiquement dans ce triste état, M. Bédard, dans son sermon sur la Passion, releva cette affreux scandale avec des termes et une voix si terribles, avec des paroles si touchantes, qu'il fit réellement frémir tous les auditeurs et leur arracha d'abondantes larmes.

Il organisa dans cette paroisse un chœur de chant pour l'église ; et après peu de temps, tous ses chantres pouvaient exécuter très bien non seulement le plain-chant mais aussi de belles messes en musique. C'était merveille de les entendre tous les dimanches et surtout dans les grandes solennités. Après quarante ans, l'élan et le goût qu'il a donnés pour le chant ecclésiastique durent encore dans cette paroisse.

Il s'agit maintenant d'ajouter quelques mots sur M. Bédard, comme curé à l'Épiphanie, à Saint-Placide, et à Saint-Constant où il est mort.

Dans ces différents postes, il s'est fait en outre remarquer par sa fidélité à la résidence ; son talent et son zèle dans la prédication ; sa vigilance au sujet des désordres ; son amour pour le culte divin ; sa puissance dans le commandement ; sa ponctualité pour les offices publics ; sa charité envers les pauvres ; son énergie en toutes choses et son amour de la justice.

Si l'ardeur de sa nature l'exposait quelques fois à s'éloigner du juste milieu, il ne laissait pas d'agir toujours par une entière conviction et par principes.

P.-A. LAPORTE, ptre.

---

## AUX PRIERES

---

Frère Raphaël, religieux convers, de l'ordre des Cisterciens-Réformés, décédé au monastère de Notre-Dame-du-Lac.

Sœur Virginie Tremblay, professe coadjutrice, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Saint-Jean-de-Dieu.

Mme veuve Eusèbe Patzé, née Henriette Valade, décédée à L'Assomption.

Sœur Marie-Saturnin, née Marie-Malvina Mitchell, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Mme Moïse Monette, née Malvina Beauvais, décédée à Laprairie.

Rév. Père Egide, des Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, décédé à Gand, Belgique.